

Qu'est-ce que la francophonie?

p. 1 Dans son ouvrage devenu un classique sur la naissance et l'évolution de la francophonie politique, Michel Tétu souligne le rôle joué par le mouvement politique dans la vulgarisation des termes francophones et francophonie. Selon l'auteur, le changement aurait lieu en 1986 lors de la première Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, organe politique de la francophonie connu désormais sous le sobriquet de Sommet de la francophonie. À partir de cette période, les termes *franco* font leurs entrées dans le langage du public par le biais des médias, de sorte que tout le monde s'entend sur le sens général des mots. Néanmoins quelques nuances existent, car si par *francophonie* (avec petit f), on entend habituellement l'ensemble de locuteurs qui utilisent la langue française dans leur vie quotidienne ou dans les relations internationales entre pays, le terme *Francophonie* (avec grand F) a un sens plus politique, désignant le regroupement des gouvernements des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges. Et *l'espace francophone* désigne une réalité plus floue qui se réfère à tous ceux qui, de près ou de loin éprouvent ou expriment une certaine appartenance à la langue française ou aux cultures francophones sans nécessairement utiliser le français ni dans la vie quotidienne ni dans les affaires ou les relations internationales. Certes, des trois termes ainsi définis, le dernier est le plus imprécis, mais il n'en est pas moins généreux. Car, en effet, beaucoup de communautés se définissent comme francophones, même si la langue de Molière n'y est pas pratiquée comme idiome de communication. Ici, le sens mystique et spirituel désigne la francophonie également comme la solidarité naissant du partage de valeurs communes véhiculées par la langue française, même si, par ailleurs, ces valeurs pourraient être exprimées par d'autres langues.

p. 2 Si la Francophonie politique a vulgarisé le terme francophone au milieu des années 1980, elle ne l'a pas pour autant inventé. C'est Onesime Reclus (1837-1916) qui l'utilisa pour la première fois dans son ouvrage *La France et ses colonies*, où l'auteur, après avoir dénombré les populations sous la gouverne de la France et d'autres peuples utilisant le français comme langue de communication, emploie le terme au sens sociolinguistique désignant l'ensemble des populations parlant français. Ainsi avec Reclus, les mots étaient créés, la réalité était approximative, mais le sens général de la francophonie était donné, à savoir l'idée de regroupement sur une base linguistique en tenant en compte des réalités géographiques nées de l'expansion coloniale de la France en Afrique, au Maghreb et en Indochine ainsi que de l'expansion de la langue française en Europe et en Amérique du Nord (y compris la Caraïbe).

p. 3 Par la suite, le mot est oublié pendant au moins un demi-siècle pour des raisons politiques. Dans le contexte fébrile de la décolonisation des années 1960, le terme de *francité* allait être utilisé pour désigner les caractéristiques linguistiques et culturelles transmises par la langue de Molière. Mais, à

50 l'époque, autant *francité* que *francophonie* suscitent de réticences dans les
milieux intellectuels et politiques à cause de relents coloniaux que certaines
élites les soupçonnent de véhiculer, de sorte que les premières grands
associations et organisations de la *Francophonie* naissante des années 1960 et
1970 ont pris soin de ne pas inclure le terme de francophone dans leur nom,
par exemple, le cas de l'Agence de coopérations culturelle et technique (ACCT),
longtemps organe suprême de cette francophonie politique naissante. On a
55 longtemps également considéré que la Francophonie regroupait les autres pays
(que la France) dont le français était soit la langue officielle ou langue de
communication internationale. Il aura fallu attendre la relance de ce
mouvement politique au cours des années 1980 pour que la France se
considère comme faisant partie de la Francophonie, d'autant plus qu'elle était
60 devenue l'un des bailleurs de fond le plus important.

p. 4 Notons par ailleurs que par le passé, lorsque le français était langue
officielle de l'Angleterre, aux XIIe et XIIIe siècles, ou bien lorsque Frédéric II de
Prusse jugeait naturel d'écrire en français, personne n'avait jugé indispensable
de désigner cette *universalité* de la langue française. C'est que, comme on vient
65 de le voir, le terme *francophone* interprète bien la vision de modifications
complexes qui sont survenues dans le monde depuis trois siècles. La France
cherche d'une part à conjurer le sentiment de décadence de la langue française
dans le monde au profit de l'anglais, en cherchant des alliés politiques utilisant
le français comme langue de culture ou de communication nationale et
70 internationale, et, d'autre part, elle prend acte que des rapports nouveaux se
sont établis entre les peuples, c'est-à-dire l'impérialisme colonial s'étant
officiellement effacé, les pays de langue française s'emploient, parfois avec
vigueur, à échapper au contrôle politique et culturel de Paris. Car, après tout, si
le terme *francophone*, qu'on voudrait plus neutre par rapport au terme *français*,
75 s'est imposé, c'est que la langue française n'est plus la langue des seuls
Français. Sa force dans le monde dépend, comme celle de toutes les langues
nationales, par ailleurs, du nombre de locuteurs étrangers qui l'adoptent
comme langue d'usage dans la communication quotidienne.

80 Semujanga, J. (2004). Qu'est-ce que la francophonie. En C. Ndiaye.
Introduction aux littératures francophones. Canada: Les Presses de l'Université
de Montréal.